

Décision

Générale

colonial

Décision n° 338 du 28 mars 1952 :

n° 338

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 mars 1952

Numéro JO

n° 5 du 01/05/1952

Date du numéro

1 mai 1952

TEXTE INTÉGRAL

Un congé à solde entière d'une durée de trois mois est accordée à M. Ismaël Hersi, commis 19 échelon du Cadre local en service à la Direction du Port de Djibouti. La présente décision aura effet pour compter du 1er avril 1952.